

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### LE MOIS DE MARIE.

Parons le sanctuaire  
De nos plus belles fleurs ;  
Offrons à nos notre Mère  
Et nos chants et nos cœurs.

C'est le mois de Marie,  
C'est le mois le plus beau ;  
Chantons, troupe chérie,  
Un cantique nouveau.

De la saison nouvelle  
Qui dira les attraits ?  
Marie est bien plus belle,  
Plus doux sont ses bienfaits.

L'étoile bienfaisante  
Qui se lève au matin  
Est moins éblouissante  
Que son regard divin.

Qu'une éclatante aurore  
Brille au loin dans les cieux,  
Elle est plus belle encore  
Son front plus gracieux.

Au vallon solitaire  
Le lys par sa blancheur  
De cette Vierge Mère  
Retrace la pudeur.

Aimable violette,  
Ta modeste beauté  
Est l'image imparfaite  
De son humilité.

La rose épanouie  
Aux premiers feux du jour  
Nous redit de Marie  
L'inépuisable amour.

Dans une âme qui l'aime  
Elle sème ces fleurs,  
Tendre Mère, toi même  
Sème les dans nos cœurs.

Protège ma faiblesse,  
Vierge, sois mon secours !  
Prouve moi ta tendresse  
Au dernier de mes jours.

C'est le mois de Marie,  
C'est le mois le plus beau ;  
Chantons, troupe chérie,  
Un cantique nouveau.

### LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT EN ANGLETERRE.

Nous avons dit, à l'occasion du projet de loi présenté par le ministère anglais sur l'instruction primaire, que sir James Graham entendait la liberté et les droits des citoyens à la façon de M. le Grand Maître de l'Université de France ; mais ce rapprochement, juste en tant que les deux ministres se font les champions du monopole, manque d'exactitude, si nous nous demandons au profit de qui ils veulent le conserver ou l'établir. En France le ministre de l'instruction publique revendique au nom de l'Etat le droit d'instruire, d'élever la jeunesse, de la façonner selon son bon plaisir et son caprice ; en Angleterre au contraire c'est au profit de l'Eglise établie que sir James Graham veut confisquer l'éducation de la génération naissante. Son projet de loi proclame l'Eglise l'institutrice légitime de la nation ; il rend en cela hommage à la religion, dont il fait la base de toute éducation morale. Le bill du ministre anglais renferme sous ce rapport une haute leçon dont nous invitons notre Grand Maître à profiter. Sir James Graham, malgré les

conséquences absurdes auxquelles il arrive dans son projet, reconnaît implicitement ce principe : que si l'Etat peut exiger certaines garanties d'un instituteur, s'il peut, par des inspections, s'assurer de la manière dont les maîtres de la jeunesse remplissent les devoirs de leur charge, là aussi s'arrêtent les limites de son droit et il ne saurait les franchir sans faire violence à la liberté que tout citoyen anglais tient de la constitution de son pays.

Ainsi donc, tout en approuvant la conduite des catholiques d'outre-Manche, qui rejettent le bill présenté aux chambres, nous devons applaudir aux sentiments religieux du gouvernement anglais. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que les ministres protestans d'Angleterre donnent à certains gouvernements catholiques des exemples dont ceux-ci devraient bien imiter la moralité.

Il est fâcheux qu'un projet de loi empreint au fond d'une pensée si éminemment religieuse, porte en même temps atteinte à la liberté de conscience ; aussi les catholiques anglais repoussent le bill de sir James Graham, non parce qu'il leur est seulement hostile, mais parce qu'il cherche à un monopole dans l'intérêt d'une Eglise hérétique et qu'ils redoutent le monopole quels que soient d'ailleurs la forme sous laquelle on le déguise, le parti politique ou religieux au profit duquel on désire l'exploiter. Ainsi nous combattons en France le monopole universitaire au nom de la liberté et de l'égalité que revendiquent les catholiques d'Angleterre, au nom des principes que l'active intelligence des catholiques belges a su faire triompher.

En vain sir James Graham chercherait-il à nier l'existence légale des catholiques, ceux-ci ne se laisseront pas frapper sans se faire entendre, et leur résistance prouvera bientôt qu'ils ne sont pas une pure fiction. Il est tel district rural de l'Angleterre où les fermiers catholiques paient en impositions et taxes de l'Eglise ou de l'Etat une somme supérieure à celle payée par les fermiers protestans du même district. Or, comment ces bons catholiques supporteraient-ils la majeure partie des frais pour la construction d'une école, l'entretien d'un maître, les émoluments d'un chapelain, quand, en retour de ces sacrifices, ils ne pourraient faire élever leurs enfans dans ces établissemens sans les exposer à y perdre la foi ? Ce que nous disons des catholiques s'applique également aux sectes dissidentes ; celles-ci comptent dans presque toutes les villes des adeptes plus nombreux que l'Eglise établie. A South Lancaster, par exemple, on trouve en ce moment cinq écoles du dimanche appartenant aux anglicans et instruisant 3,100 enfans, tandis que les dissidents y possèdent vingt-trois établissemens de ce genre, où sont reçus 7,025 élèves. Les catholiques ont dans la même ville trois de ces écoles fréquentées par 385 enfans. Dans le Lancashire, sur 63 manufactures, 36 appartiennent à des propriétaires anglicans, et 27 à des fabricans professant divers autres cultes. Bref, sur une population de 14,000,000 d'habitans que compte l'Angleterre et le pays de Galles, les dissidents figurent pour 5,000,000 au moins, et les catholiques pour 2,000,000. Or, en s'appuyant sur l'autorité de ces chiffres, on conviendra que M. Hawes, membre de la chambre des communes, ait pu manifester l'intention de s'opposer au projet de loi ministériel, parce qu'il ne veut pas que l'éducation du peuple soit abandonnée à la merci de l'Eglise anglicane. M. Hume a été plus sévère encore, quand il s'est écrié que l'Eglise n'était à ses yeux que la secte dominante et qu'il tremblait de voir passer l'éducation de la nation aux mains d'un clergé qui s'est jusqu'à ce jour beaucoup plus occupé de livres sterling, de shillings et de pences que des âmes dont il avait la charge.

M. Hindley se propose de combattre trente clauses du bill ministériel contre lesquelles il a protesté au nom des sectes dissidentes, et M. Ewart s'est élevé avec raison contre l'usage de faire de la sainte Bible un livre d'école, de placer les pages sacrées entre les mains des enfans, comme on leur donne un rudiment de grammaire ou de géographie.

Dans la discussion qui s'est élevée à la seconde lecture du bill en question, lord Surrey a présenté au nom des catholiques des considérations fort sages, quoique dans un langage trop timide peut-être, et l'institut de la Grande-Bretagne, cette institution qui veille avec tant de vigilance aux intérêts de la cause religieuse, a exprimé sa reconnaissance à lord Surrey en lui votant des remerciemens dans un meeting tenu le 27 mars dernier. Nous ne reproduirons pas les paroles de lord Surrey ; l'institut catholique les a respectueusement recueillies, et elles ont servi de cadre au pétition signée en ce moment par les catholiques, et qui seront présentées à la chambre dès que le projet de loi y sera discuté. Ces pétitions sont uniformes ; elles ont

été adressées à toutes les paroisses par les soins de l'Institut, pour être revêtues de la signature des membres du clergé et des fidèles.

Nous étions bien convaincus que les catholiques d'Angleterre ne manqueraient pas de répondre à l'appel qui leur était fait par le *Tablet*, ce chaleureux avocat du catholicisme ; ce journal s'effrayait de ce que la première lecture du bill avait passé sans soulever de protestation ; les faits qu'il a enregistrés depuis prouvent que si les catholiques ont agi tardivement, c'était afin de mettre plus d'ensemble dans leur conduite, d'en arrêter et d'en mûrir le plan. Nos frères d'Angleterre donnent dans cette circonstance un bel exemple aux catholiques de la France ! Quand saurons-nous, comme eux, agir avec cette harmonie de sentiments et cette simultanéité qui assurent le succès de toute entreprise ? quand verrons-nous le clergé et les fidèles de toutes les paroisses de la France adresser ainsi des pétitions au parlement, faire retentir nos enceintes législatives de leurs griefs contre un monopole défendu aujourd'hui par la sottise prétention que les coups dont on le frappe portent sur le gouvernement du pays ?

Disons, pour revenir aux dispositions du bill de sir James Graham, que l'Institut a formulé dans sa pétition les principales raisons qui mettent les catholiques dans la nécessité de combattre le projet du gouvernement. Ainsi, le bill méconnaît le principe de l'égalité des droits civils pour tous les citoyens ; proclamé dans l'acte d'émancipation de 1829. Les pétitionnaires, tout en applaudissant au but louable que se propose le gouvernement en cherchant les moyens de faire donner une éducation convenable aux enfans des classes pauvres, ne peuvent voir sans alarmes un plan qui exclut les catholiques de tout contrôle sur l'éducation des enfans professant la religion catholique romaine. Les pétitionnaires protestent aussi contre l'exclusion des catholiques de la direction des écoles, contre la prescription pour tous les enfans de faire la prière en commun et d'assister à la lecture de la Bible, contre l'usage de livres qui peuvent être blessants pour leurs croyances, contre l'abandon où le projet de loi laisse les écoles catholiques existant aujourd'hui, etc., etc...

Cette pétition se termine en demandant au gouvernement que des écoles séparées soient établies dans les districts manufacturiers pour les enfans des ouvriers catholiques, et que ces maisons soient admises à recevoir de l'Etat les mêmes secours et les mêmes encouragemens que les écoles placées sous le patronage du clergé anglican. Ce système nous paraît être en effet, le plus rationnel et le seul praticable. Nous ne savons si à la rigueur dans l'enseignement supérieur il serait possible de traiter exclusivement de littérature et de science, en écartant la question religieuse, ou en la réservant pour des heures déterminées ; mais comment suivre cette méthode avec de jeunes enfans qui reçoivent une instruction élémentaire ? Est-ce que les croyances et les pratiques de la religion ne sont pas le fond de cet enseignement, en Angleterre surtout, où la Bible est le premier livre que l'on place entre les mains de l'enfance, où la Bible est lue, expliquée, traduite, récitée comme chez nous les Fables de La Fontaine ou celles de Florian.

L'établissement d'écoles distinctes pour chaque dénomination religieuse, placées pour les catholiques sous le patronage des vicaires apostoliques, et, pour les anglicans, sous celui de leurs évêques, tel est, à notre avis, le seul moyen de satisfaire à toutes les exigences, de calmer toutes les susceptibilités. Mais un pareil projet ne peut être proposé ni par sir James Graham, ni par aucun des hommes aujourd'hui à la tête du gouvernement. Les lois ne peuvent pas être plus libérales que les whigs et faire aux dissidens en 1843 des concessions plus larges que celles qu'ils ont combattues et repoussées il y a cinq années à peine.

Cet état des partis fait aux catholiques Anglais une situation délicate et difficile dans le débat qui va s'ouvrir ; si l'opposition donne tout ce qu'elle promet, le ministre aura de la peine à faire accepter son bill par les chambres ; mais les dissidens ont plus de chance de voir le gouvernement retirer son projet de loi, que de forcer le ministère à le modifier dans un sens favorable à leurs légitimes réclamations. Univers.

— O —

*Traduit du N. Y. Freeman's Journal du 29 mai.*

### SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE LA BIBLE.

*Vingt-septième anniversaire jeudi, le onze du présent, l'anniversaire de cette société a été célébré dans Broadway Tabernacle, commençant à 10 1/2 a. m.*

Le rév. M. Fisher de New Jersey (Squam Beach croyons nous), ayant ouvert les exercices par la prière, le trésorier lut son rapport, qui fut fort applaudi et adopté à l'unanimité, ainsi que la résolution suivante présentée par le rév. doct. Verilye, de l'église allemande réformée de cette ville :

*Résolu*, "Que le rapport soit adopté, spécialement cette partie qui montre aux frères la nécessité de contributions plus libérales."

Le rév. doct. Stung (de l'église épiscopale, Philadelphie) seconda la résolution avec beaucoup de plaisir. Il ne voulait s'épargner aucune peine, il était disposé à s'exposer à toutes sortes de dangers pour défendre la bonne cause. Il serait avec joie martyr pour la bible. Il passa en Angleterre l'an dernier, comme agent de la société, lorsque l'on parlait beaucoup de guerre (applaudissemens prolongés, mouchoirs et chapeaux en l'air etc. littéral), ses amis voulaient que le gouvernement l'assurât de son salut personnel, en cas de déclaration de guerre entre les deux nations (des galeries : écoutez, écoutez). D'après les observations qu'il a faites durant son séjour en Angleterre il était convaincu que c'était à l'Amérique et à l'Angleterre qu'était réservée

la tâche chrétienne et glorieuse, de répandre partout le protestantisme soit parmi les Séminoles, soit parmi le peuple d'Irlande, les montagnards de l'Alghaïstan et les millions d'habitans de la Chine—et de faire disparaître de la face de la terre la dernière relique du papisme, ainsi que ses dévotés. (Bruyans applaudissemens surtout de la part des dames.)

Le rév. doct. O'Lynn, président du séminaire *Wassilian*, Connecticut, lit la seconde résolution.

*Résolu*, "Que, tandis que les protestans chrétiens, quelque soit leur nom, ne peuvent s'accorder sur aucun point de doctrine, soit entre eux, ou les uns avec les autres, on doit rendre de grandes actions de grâces, que dans une occasion comme celle-ci, ils puissent se réunir ici comme un seul homme, pour s'opposer à l'extension du romanisme, et répandre la lumière pure de la vérité de l'Évangile."

Le doct. appuya cette résolution d'un discours éloquent. Il déplore l'existence d'esprit de secte parmi les protestans dans la grande œuvre de répandre la bible. Que le sectarisme disparaisse dans cette matière. Attachons notre bible comme notre pavillon au mât, et prenons la résolution de vaincre ou de mourir sous ses feuilles. (Grands applaudissemens.) Disparition du sectarisme ! il le repète. Il dit qu'ils ont besoin de tous leurs efforts pour pouvoir tenir tête au papisme. Soyons unis. Que Juda cesse de vexer Ephraïm, et qu'Ephraïm ne soit plus l'ennemi du Juda. Que les tribus de notre Israël vivent en paix les unes avec les autres. Que Lévi, s'il le veut, garde son sacerdoce (ici l'orateur se tourne sur sa droite vers le rév. doct. Stung de Phila. qui lui rend avec courtoisie un salut de reconnaissance) que Juda aille au combat (se tournant vers le rév. Georges D. E. Ceiver et le rév. Wm. C. Black'ie) et qu'Issachar (se tournant vers l'auditoire) semblable à l'âne continue de porter son fardeau (grands applaudissemens et cris de écoutez, écoutez, partant des galeries.)

Le rév. Veri Dul Jones (de l'église épiscopale, de Baltimore,) présente la troisième résolution :

*Résolu*, "Que la bible est divinement inspirée, et est et devrait être le seul et suprême arbitre de la foi et des pratiques religieuses de tous les hommes, d'après l'interprétation privée de chacun d'eux. (Applaudissemens dans les galeries, écoutez, écoutez.)"

Le rév. doct. parla longtems pour appuyer sa résolution. Il fut sévère à l'égard du Concile de Trente et des Pères (qu'il anéantit) parcequ'ils n'étaient pas en faveur de la doctrine qu'il venait d'énoncer dans sa résolution ; et par un zèle des plus chrétiens et une vertueuse indignation, il condamna l'Église Romaine, dans tous les âges, depuis St. Pierre jusqu'à présent. Il donna à la bible la plus magnifique recommandation (*élegant*) et parla de son importance inexprimable pour toutes les nations de la terre. Voyez, dit-il, ceux qui n'ont pas de bibles, et comparez les avec ceux qui en ont en abondance. Voyez l'Angleterre. Pourquoi est-elle puissante et prospère,—pourquoi le peuple y est-il tout à fait heureux et content—pourquoi la classe pauvre mais laborieuse est-elle morale et religieuse,—bien instruite de toute manière, exempte de toute dégradation—de tout vice—de toute habitude dégradante et criminelle ? (1) Tout simplement parcequ'elle a une abondance de bibles. D'un autre côté jetez les yeux sur l'Irlande. Pourquoi le peuple y est-il pauvre, misérable, mécontent, ignorant, presque mourant de faim, et à peine à demi civilisé ? Quelques observateurs superficiels pourraient répondre, parceque c'était la politique de l'Angleterre de la mettre et de la tenir dans cet état,—mais il (rév. V. D. Jones) en sait mieux la raison. Pourquoi la tempérance, les bons sentimens de toute espèce, les principes moraux et religieux de ses habitans forment-ils un si grand contraste avec ceux du peuple d'Angleterre ? Parcequ'elle est enlevée dans le Papisme et qu'elle est privée de la bible. Jetez les yeux sur la Chine, les îles de la mer du Sud, le Mexique, le Kamtschatka, les Pyramides d'Égypte et le Colosse de Rhodes, et comparez les avec notre république libre et éclairée. C'est la bible qui en fait toute la différence. Il a été informé, conclut-il, que dans le Mexique, sur deux hommes il y a un voleur qui enlève à son prochain ce qu'il peut, et il n'en doute nullement. (Tonnerre d'applaudissemens.) Pourquoi cela ? Parcequ'ils n'ont pas de bibles. (Applaudissemens.) Le rév. M. s'assied, ne pouvant plus surmonter ses émotions.

Le rév. George D. E. Ceiver lut la quatrième résolution :

*Résolu*, "Que l'état des Églises Romaines, Orientales, et autres qui n'ont ni bibles ni sociétés de bibles, pour répandre la pure parole de Dieu, sans notes ou commentaires, pour être entendue selon le jugement privé de chacun—devrait être pour nous un avis de ne pas nous relâcher dans notre zèle à contribuer pour le soutien de la société."

Le rév. M. commença par une citation du martyrisé Cooper, "Je préfère suivre la bible, selon mon opinion, (dit l'humble chrétien) plutôt que tous les pères qui ont jamais vécu, que ce soit un Tertullien ou un Augustin, un Ambroise ou un Chrysostôme, un chérubin ou un séraphin—et tous les Conciles généraux ensemble depuis l'établissement du christianisme." Cela, dit M. D. E. Ceiver, était noble ! Noble ! C'était l'essence du protestantisme. Là parlait le vrai protestant. (Applaudissemens.) Comme ces paroles coïncident admirablement avec le grand et simple précepte, "Celui qui n'écoute pas l'Église ; regardez-le comme un païen et un publicain (du côté des galeries écoutez, écoutez !). Après avoir parlé de l'état du monde, dans le moyen âge, il commença à citer un autorité excellente et in-

(1) Si on peut faire passer celle-ci... ! Si: Robert Peel lui devra une médaille. N. du R.

contestable, pour montrer les mauvais effets de défendre de lire la Parole. Il s'en rapporte à M. D'Israeli, ce respectable Hébreu, cet écrivain historique profond, qui doute si, au temps des croisades, il y avait un seul chrétien dans la chrétienté (grande sensation). Le rév. orateur parla ensuite de son tour en Europe. Il regrettait beaucoup l'abandon spirituel du peuple dans les pays catholiques. Ils n'ont ni sociétés de bibles, ni sociétés de tract, ni d'unions d'écoles du sabbat, ni prédicateurs, ni chaires. "En vérité, continua-t-il, dans la construction de tout le système catholique, soit dans le ministère, soit dans l'Eglise a-t-on pourvu à la prédication, comme nous l'entendons, quoiqu'ils aient des cathédrales splendides et de magnifiques chaires. Il y a dans leurs églises, des autels, des chœurs, des chapelles, des pavés de pierre dure et large, où tous, sans distinction, doivent fléchir le genou, mais point de bancs et de coussins pour la commodité des peuples. Infortunés papistes! ah, oui, du fond de mon cœur je les prends en pitié, de ce qu'ils n'en connaissent pas plus! (applaudiss. prolongés.) C'est seulement dans cet heureux pays où le papisme est venu en contact avec le protestantisme que des bancs avec des coussins ont été introduits, afin que les auditeurs y soient assis d'une manière agréable et commode." (applaudissemens.)

Il continua à parler bien longtems et avec beaucoup d'emphase, contre l'admission des étrangers dans cette république. Il désirait les voir forcés de se retirer et de demeurer dans leur pays, dans l'esclavage et la misère dans lesquels ils étaient nés. On comprenait mal ce que ce pays devait aux étrangers. On a souvent dit que nous leur avions de grandes obligations. Il le niait, ou si ç'avait été le cas, depuis longtems nous y avions satisfait. Il ne pouvait admettre d'obligations pour l'avenir, c'était contraire à ses principes, il le regrettait. (Ici il y eut une interruption totale. Un de l'auditoire, un vrai protestant fort ivre parvint, non sans un grand effort, à monter sur le banc où il garda son équilibre assez longtems pour prononcer en bégayant: "Houra pour celui! Ce sont exactement mes sentimens. Mister Chairman! J'entre pour toute sorte of repudiation, et pour ne rien payer à personne for payng nolhin to nobody spécialement aux étrangers et Pa.... specially foreigners and Pa..." Ici il perdit l'équilibre et le fil de son discours en même tems, pour s'étendre sur le plancher, à la grande terreur de ceux qui l'environnaient. Le trop zélé frère ayant été donné en soin, non sans une vigoureuse résistance, à quelqu'un des auditeurs, pour qu'il le fit sortir, l'orateur continua à parler.) Dans ce trop malheureux exemple, vous voyez, mes frères, les tristes et mauvais effets du papisme, qui encourage l'intempérance afin de pouvoir retenir. . . . (Le reste de la phrase fut perdu et étouffé par les cris du même individu. Etant arrivé à la porte et ayant entendu l'accusation, il se retourna et tout indigné, il s'écria, pour venger son caractère. "Hé! rien de cela, vieux camarade, pas plus papiste que vous-même!" Au milieu de la confusion qui suivit, le rév. orateur reprit son siège et le frère fut emporté malgré lui, faisant entendre, par intervalle jusqu'à ce qu'ils fussent perdus dans l'éloignement, ces mots:.... Papisme, eh, pas encore tout-à-fait aussi méchant que cela, M. le ministre, Popery, eh! not quite so bad as that yet, Mister Minister.

Après les discours de plusieurs orateurs, laïcs et clercs, et particulièrement d'un qui était bien gras et bien ennuyeux et qui dit qu'il prenait "sa position sur la plate-forme de la Bible," l'assemblée s'ajourna.

Anniversaire du Bureau des Commissaires pour les Missions Etrangères dans le Tabernacle, vendredi, présidée par l'hon. Theodor Freecyounghyson.

Après la prière le rév. Dr. Wellstone lit le rapport qui suit:

Qu'il y a 469 missionnaires à l'œuvre, sans compter les femmes et leurs enfans, dans les différentes parties du globe, et qu'il y a lieu d'assurer que le jour du salut n'est pas éloigné. Cependant on ne peut encore parler d'une manière positive de conversions actuelles. On dit que parmi les *choctaws*, il est probable que l'an prochain onze ames, 4 femmes, 6 filles et un petit enfant entreront dans la bergerie. Dans la mission de Mahrattas, il y aura quelques conversions solides parmi les employés des missionnaires.

Le Board regrette que la recette ait diminué de 93,159 piastres.

Après le rapport le rév. M. Snufftext prend la parole. Il était heureux de leur apprendre que la cause des missions, était prospère en dépit du pape de Rome et de saun réunis. Dans quelques lieux, v. g. le Tong-King, les princes payens, excités sans doute par les rusés Jésuites, ont défendu aux missionnaires de mettre pied à terre, sous peine de la prison. En dépit de ces ordres ils ont trouvé moyen de jeter sur la côte, pendant la nuit plusieurs caisses de bibles, au nombre de pas moins de 30,000 (grands applaud.)

Il y eut plusieurs autres discours de la même trempe et l'assemblée s'ajourna.

#### SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE ÉTRANGÈRE.

Anniversaire de cette société, mardi, dans Washington Square, présidée par l'hon. Theodor Freelinghyson.

Après la lecture du rapport, le rév. E. N. Turk, de Boston, dit:

La présente assemblée était une assemblée d'extermination. Rome le savait. Les Jésuites étaient partout à l'œuvre. Ils rapportaient même les procédés de cette assemblée. (Ici les rapporteurs levèrent les yeux de leurs tables avec un air de surprise.) Le Vatican connaît ce que nous faisons. Il n'y a ni élection de quartier, ni connétable d'élu, sans que Rome ne s'en mêle. Les Jésuites sont sans cesse occupés à persuader aux papistes, d'insister pour que leurs enfans soient instruits, comme ils le désirent, sans y faire intervenir la Bible, cette Bible qui pour nous est tout en tout. C'est

monstrueux. Ensuite nous les voyons se réunir pour demander d'être indemnisés de la perte de couvens qu'ils ont eux-mêmes brûlés. En vérité, M. après l'enfer, rien de plus infame qu'un Jésuite. (tonnerre d'applaudiss.) J'avoue que je les crains. Ils vont prendre possession de Boston, de notre *State-house*, oui! même de *Faneuil Hall*! Je ne puis y penser, sans verser des larmes (ici le rév. M. fut très affecté et tira un mouchoir blanc, *with an air*.) Mais les américains n'ont qu'à aller à Rome, et il n'y a pas à craindre qu'ils ne deviennent papistes. (applaudissemens.)

Le rév. Dr. Lieman Speccher, de l'Ohio, parla ensuite. Je viens, dit-il, de l'ouest, pour vous avertir du danger et vous le faire éviter. Le diable est à l'œuvre. Il n'est jamais assoupi, et cependant je m'étonne quelque fois qu'il ne soit pas fatigué. Mais il combattra sans relâche jusqu'à ce qu'il tombe dans l'abyme. Et il a un coadjuteur puissant dans le papisme. Déjà Rome est dans nos élections. Son peuple a l'audace de demander, dans ce pays essentiellement protestant, que les enfans ne soient pas sauvés de la destruction, dans nos écoles. Ils osent demander ouvertement de n'être pas contraints de supporter un système d'éducation protestante. Pensez-y! Pas un seul moment de sureté pour nous. Mais donnerai-je le blâme aux laïcs, soit allemands ou irlandais, pour ceci? Point du tout. Ce sont leurs prêtres qui les conduisent, pauvres aveugles. Oh! non, il n'est pas possible de sonder la malice, la scélératesse des prêtres romains! Ils ressemblent à des bêtes féroces, oui, ce sont des hyènes, je pourrais dire des crocodiles (*alligators*)! (applaudissemens terribles.) Ils sont occupés, nuit et jour, à rendre la grande vallée du Mississipi un désert moral, un dégat propre à faire hurler (*howling warre*), plein de désolation et de .... (*emptiness*). (Ici le Dr. devient animé; il agite ses bras comme les ailes des moulins à vent de Don Quichotte et paraît avoir la bouche écumante.) Il reprend son discours. Nous avons beaucoup d'ouvrage devant nous. Otons nos habits et travaillons comme des hommes. La moisson est prête à recevoir la faucille, je pourrais dire la faux. Il avoue qu'il est saisi d'une sorte de fureur, à ce sujet. Il ne pouvait le traiter avec calme. Le Dr. rapporte l'histoire d'un catholique allemand à Cincinnati, qui eut un songe qui l'engagea à aller dans une certaine maison de cette ville, dont le pieux propriétaire ou maître, lui prêta des livres, pria avec lui et finit par le convertir: (grands applaudissemens et mouvemens de mouchoirs par les Dames). Lui-même il avait tenu à Cincinnati, durant 14 jours, des assemblées, dans lesquelles il avait ébranlé Rome jusque dans son centre, et il avait converti un si grand nombre d'Allemands Romanistes, qu'il n'était pas capable de les nommer à l'assemblée. Le nombre était de 115 (enthousiasme d'appl. mouchoirs, etc.) ou il pourrait être.... peut-être n'était-il que de .... 15 (pause prolongée et mouvement de mécontentement dans l'auditoire). Le Dr. continue: Il y avait à Cincinnati un violent journal romain, *romich*, dont l'éditeur était un prêtre romain, qui avait l'aide de 20 ou 25 autres. Ce journal l'attaqua d'une manière bien terrible, au point que pour tout appaiser, il fut obligé de faire insérer une lettre dans les journaux, pour apporter un peu d'adoucissemens; mais naturellement *of course*, dit-il, ceci est pour les papistes.... vous entendez... (Le Dr. en clignant des yeux bien finement alla jusqu'à dire: c'était pour tromper ces coquins de papistes. Je suis encore Dr. Speccher aussi anticatholique qu'autrefois... que jamais .... Il réussit à exciter des éclats de rire.)

Il se réjouit de voir naître autour de lui un tel esprit. Qu'on l'entretienne, et alors, adieu, adieu pour toujours, au pouvoir du Pape et du diable! (vifs applaudissemens.)

Le président introduisit alors à l'assemblée un laïc distingué, bien connu, comme auteur de plusieurs ouvrages et président du *Native American Society*, Samuel F. B. Moreasse, écr. M. M. est un orateur brillant. Il dit: Nous ne saurions trop admirer l'importance de la lutte où nous sommes engagés. C'est le papisme contre le protestantisme, la liberté contre la tyrannie, la lumière contre les ténèbres. Tous les despotismes de l'Europe étaient unis avec le Pape de Rome, dans un projet gigantesque de sapper les libertés de cette république. Rien ne les arrête; ils passent par dessus tout. Lui-même, quelque humble individu qu'il puisse être, il a raison de croire qu'il avait été marqué comme un de ceux qui devaient périr. Mais comme Américain libre, il défait leurs efforts. (Tonnerres d'applaudissemens; un banc est brisé.) Il n'y avait un seul mouvement politique du jour, dans lequel cette ligne impie n'intervint—ni un mouvement de quelque genre que ce fût. Il avait vu, ce jour là, dans tous les journaux du matin, portés avec soin dans toutes les parties de la cité, que le jeudi suivant, à dix heures du matin, un *Herr Driesbach* ferait son entrée en procession avec tous les animaux féroces des Etats-Unis. Maintenant il leur demandait permission de remarquer que le jour et l'heure choisis étaient le jour et l'heure fixés pour l'anniversaire de la Grande Société de la Bible; institution que Rome craint plus que toute autre chose. *Herr Driesbach* était étranger, et un papiste sans doute; il (M. M.) était certain que son entrée en procession était une partie d'un complot formé pour empêcher les protestans de faire attention à la société de la bible. Mais, grâce au Ciel, ils se joueraient de ce stratagème jésuitique très mal concerté.—ils auraient à monter à *the Tabernacle* quelque chose de plus capable d'attirer l'attention que les quadrupèdes! (vifs applaudissemens.) M. M. parla de l'intervention étrangère. Il avait écrit sur ce sujet un livre, dont on pouvait se procurer quelques copies dans les librairies; . . . . . La rivière de l'Est remontrera vers sa source, avant que, dans cette terre de la liberté, nous puissions succomber à la tyrannie papale, que l'Autriche

et Rome veut nous imposer—(Ici l'orateur devint animé, et après un moment de repos, se lança dans une peroration brillante.) Oui, mes amis, "Brutus" n'a pas écrit en vain, le volcan de l'indignation nationale a vomi avec majesté et splendeur, etc. etc. (Les applaudissemens qui suivirent ne peuvent être décrites.) Ils furent renouvelés plusieurs fois, jusqu'à ce que la moitié des lumières produites par le gaz fussent subitement éteintes, et que plusieurs carreaux de mortier fussent tombés du plafond, frappant dans leur chute la tête de deux rév. de campagne, qui étaient alors dans un assoupissement causé par les fatigues de la journée. L'un se lève et se précipite dehors dans la ferme conviction que la maison s'écroule, tandis que l'autre crie à tue-tête, feu, feu, *Fire, fire*. Ceci causa tant soit peu de confusion, mais l'ordre fut bientôt rétabli, et le gaz recommença à éclairer. Après quelques remarques du président sur le puseïsme qui se répandait d'une manière alarmante en Angleterre et dans ce pays, l'assemblée fut ajournée au chant de la doxologie. Ici finit le rapport. Nous espérons que la nature du rapport servira d'excuse à sa longueur.

BULLETIN.

*St. Jean-Baptiste.—Pensionnat de Mad. Trudeau.—Incendie.—Grande assemblée protestante à New-York.—Nouvelles d'Europe.*

C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons à notre confrère de l'Artisan que ses réflexions au sujet de la St. Jean-Baptiste entrent parfaitement dans notre manière de voir et que ses demandes ont été accueillies. Nous avons communiqué ses intentions à qui de droit, et le conseil de la société de tempérance a résolu d'adopter les couleurs blanche et verte pour ses décorations. Il faut en effet que l'union soit nationale avant tout, et si ces couleurs étaient déjà adoptées à Québec comme couleurs nationales, il convenait de se réunir ici à ceux qui avaient eu l'initiative dans ce projet de fête nationale; ce changement sera pour ici d'une importance minime, tandis que les avantages de s'unir comme des frères par tous les signes possibles et l'accord de tout point qui doit régner entre tous les membres de la grande famille canadienne sont d'une importance qui doit inspirer, pour les obtenir, tous les sacrifices. La société de tempérance de Montréal en adoptant les couleurs de la société canadienne de Québec a résolu de les porter de la manière suivante: La feuille d'érable, en velours vert brodé d'argent, sera fixée à la boutonnière par une boucle de ruban vert et blanc symétriquement tressée en forme de rosace ou de cocarde; cette boucle supportera la médaille de tempérance. Il est à désirer que chacun adopte ces dispositions et fasse généreusement le sacrifice de ses goûts ou de ses prédilections à l'union parfaite de tous les citoyens de notre pays; que les marques et distinctions extérieures soient par leur uniformité la vivante image de l'union des cœurs et des sentimens canadiens. Mais parmi les signes de ralliement il en est un surtout auquel nous tenons par dessus tout, c'est le catholicisme: c'est le plus puissant étendard de notre liberté et de notre force. Il faut donner à toutes nos fêtes, à toutes nos réunions une physionomie catholique et religieuse; car c'est une question de vie ou de mort pour nous que la fidélité et le dévouement à la cause catholique en ce pays. Et à ceux que des sentimens et des sympathies que nous ne nous permettons pas de juger éloigneraient de ces manifestations nécessaires, selon nous, nous dirons encore: montrez vous catholiques avant tout; votre nationalité, votre puissance, votre honneur, tous vos intérêts sont là. Le dévouement à la cause du catholicisme en ce pays, le triomphe du catholicisme est d'un résultat bien plus immense, bien plus immédiatement utile et désirable que celui de votre langue même, de vos lois et de vos droits politiques; ou plutôt il en est la source, le gardien, la garantie. A des esprits intelligens et droits, à des cœurs dévoués et généreux comme sont ceux de nos concitoyens il n'est pas nécessaire de développer cette pensée nationale: ils la comprennent tout d'abord, et leurs actes sauront l'expliquer au pays.

Mad. Trudeau, dont le pensionnat est si avantageusement connu en cette ville, nous prie d'annoncer que les examens de ses élèves se continuent jeudi, vendredi et samedi après-midi. MM. les ecclésiastiques de cette ville et des environs y sont spécialement invités. Ces examens précédemment commencés et interrompus par la maladie subite de plusieurs élèves, ont déjà donné la plus juste et la plus favorable opinion du mérite de cette modeste institution; nous ne doutons pas que les examens de cette semaine ne satisfassent pleinement à l'attente que le public intelligent en a conçue.

Hier, vers huit heures du matin, un incendie éclata dans un groupe de bâtimens, situés entre l'hôpital anglais et la grande rue du faubourg St. Laurent. Une heure après on s'était rendu maître du feu qui causa heureusement peu

de ravages. On attribue le sinistre à l'imprudence de quelques enfans jouant avec du feu dans un fenil: deux ou trois de ces bâtimens sont consumés; les maisons voisines n'ont pas été atteintes.

Nous prions nos lecteurs de faire une particulière attention aux extraits que nous donnons plus haut du *Freeman's Journal* de New-York, sur la célébration de l'anniversaire de la société biblique de ce lieu. Si nous ne savions le *Freeman's Journal* le plus loyal et le plus consciencieux des journaux de l'Amérique, nous serions tentés de regarder comme une fable faite à plaisir les procédés de cette assemblée, les discours incroyables qui y furent débités, les manifestations amusantes de tous ses auditeurs. Après un pareil échantillon du savoir faire de nos bons amis nos ennemis nous déclarons *urbi et orbi* que nous ne regarderons plus rien comme impossible: après celle là ou peut tout croire et tout attendre de ces gens-là. Mais le bonhomme Miller est le plus respectable et le plus sage des hommes auprès des biblistes de New-York. Et nous nous étouffions qu'il pût trouver des croyans! Que nous étions dans une déplorable illusion! Des croyans aux prophéties de Miller! Mais ces biblistes là peuvent croire tout ce qu'on voudra, que leurs ministres ont été prêcher dans la lune, si vous voulez. A cette occasion nous avons un devoir sacré à remplir vis-à-vis des prédicans, des biblistes du Canada, de M. Tanner lui-même. Nous pensions dans notre ingénue bonne foi qu'ils offraient le type de la plus parfaite outrecuidance possible. Nous nous étions trompés et nous leur en demandons pardon en toute humilité et sincérité: ils sont loin d'être de la force de leurs confrères de New-York; ils sont de vrais sages auprès de ceux-là. En vérité nous avons rarement vu quelque chose d'aussi mirobolant que les procédés de cette assemblée. Leurs membres ont l'air de haïr et de craindre beaucoup les papistes et les Jésuites en particulier. C'est trop de bonté mille fois que de nous croire ennemis: en conscience ce serait péché que d'être ennemis de gens si inoffensifs et si amusans, et nous n'avons assurément aucun grief à leur pardonner; au contraire: s'ils veulent nous donner souvent des représentations semblables, nous nous engageons en honneur à les favoriser, à leur donner de la publicité, à les remercier pour le bien en tout sens et le plaisir qu'ils nous auront procurés. Et une preuve entre autres, c'est que de nouveaux adversaires à qui nous devons un mot de réponse pour quelques récentes gentilleses, devront attendre quelques jours, parce que le plaisir de savourer toutes les choses ineffables des protestans américains et la gaieté où cela nous a mis pour le moment ne nous ont pas permis de combattre qui que ce fût, pas même ceux qui nous provoquaient. Nous avons cependant l'avantage de pouvoir promettre aux révérends d'ici qu'ils ne perdront rien pour attendre un peu. Nous estimons trop l'honneur qu'ils nous font que pour ne pas agir en toute loyauté à leur égard et leur bien dire tout ce que nous pensons. Mais avant de nous séparer aujourd'hui des uns et des autres, constatons en passant l'émou universel qui a saisi toutes les sectes protestantes. On entend un long et universel cri de guerre d'un bout à l'autre de la réforme! On voit des merveilles sortir de son sein plus étonnantes que les signes précurseurs de la fin du monde: on voit toutes les sectes, qui, comme l'a dit un Orateur de cette phénoménale assemblée de N. Y. avec une impayable naïveté, ne peuvent s'accorder ni entre elles ni chez elles sur aucun point de dogme ou de discipline, on les voit se réunir comme un seul homme, pour jurer guerre à mort au papisme qui .... va mourir sans doute?... Eh non, qui triomphe de plus en plus, qui entraîne les protestans, qui est aidé des puseystes, qui gagne partout du terrain, malgré les caisses de bibles qu'un révérend a jetées la nuit sur le littoral chinois. Ils multiplient leurs efforts, et voient en proportion diminuer leurs succès: la conséquence? Vous croyez la voir, vous, catholiques: vous croyez que le protestantisme meurt de vieillesse ou de ridicule? vous ne savez pas raisonner, on voit bien que vous n'êtes ni protestant ni bibliste: les catholiques deviennent tout puissans, donc le catholicisme est près de sa fin; les protestans diminuent, donc le protestantisme va convertir le monde; les puseystes en Angleterre et aux Etats-Unis se multiplient, donc ces deux pays de la bible doivent sauver tous les autres par la bible; les protestans s'appellent et se réunissent sans distinction de symbole, sans croyance, sans lien aucun que la haine du papisme contre lequel toutes leurs forces réunies ne sont pas de trop; donc le protestantisme triomphe et le papisme est vaincu. C'est clair cela; si vous ne savez pas raisonner, allez donc un peu à cette école-là. Oui, voilà ce qui s'est dit dans cette inef-

fable assemblée. Et l'on pourrait se fâcher contre de tels adversaires? Jamais : et nous n'avons certes aucun mérite à faire cette protestation.

Comme nous l'avons annoncé les nouvelles politiques d'Europe sont d'une désespérante pauvreté. Si l'on en excepte l'arrangement, plus ou moins important et favorable, des affaires de la Serbie entre la Turquie et ses alliés, il n'y a pas un fait politique de quelque intérêt sérieux. Les gouvernements profitent de ce calme plat dans la politique pour asseoir et signer des traités de commerce. Car la politique est devenue depuis longtemps de l'industrie et du commerce, et l'on n'estime guères une alliance que par les débouchés qu'elle fournit aux produits nationaux. Or tous les entrepôts dégorgeant de marchandises, et malgré l'activité industrielle et productive, ou plutôt à cause de cela, les affaires se font difficilement, les marchés manquent d'acheteurs, et l'argent, ce grand mobile de toute opération à notre époque, est d'une rareté de plus en plus grande : en trouvant le secret de remplacer les bras par des machines et de centupler les produits, il aurait fallu aussi trouver celui de centupler les consommateurs. Le contraire est arrivé ; car les pays étrangers, les contrées peu peuplées, et qui offraient autrefois à l'Europe le plus d'acheteurs, ont eu le plus grand intérêt à se munir aussi de fabriques et de machines économiques, et seuls peut-être ils en ont retiré un profit réel. D'ailleurs la concurrence est si multipliée que ce n'est plus un problème de savoir s'il faut regarder comme de la prospérité cette activité étonnante du commerce et de l'industrie, qui enlève à d'autres travaux des milliers d'hommes pour les plonger tout à coup, et tôt ou tard dans la misère, à l'arrivée d'une banqueroute, d'une crise commerciale comme on en voit se succéder rapidement depuis quelque temps. Nous ne parlons pas de ce que deviennent ces ouvriers privés subitement d'ouvrage ; nous ne parlons pas des embarras et des inquiétudes qu'ils donnent aux gouvernements et à la société ; nous ne parlons pas surtout de la démoralisation qui règne dans cette partie d'une population ; nous ne disons rien non plus des autres victimes de l'excès du commerce et de l'industrie, ni de toutes ces conséquences funestes pour le crédit et l'honneur d'une nation et des particuliers, pour le bien être de tous. Elles sont aisées à déduire, et les peuples les plus commerçants et les plus industriels n'ont jamais été les plus moraux, ni les plus longtemps heureux. Donc, le commerce et l'industrie se trouvent en fâcheuse position, la politique, puisqu'elle est là, est dans une stagnation complète. On a dit que l'argent était le ressort de la guerre : on peut ajouter de nos jours, et de la politique. Les capitalistes et les banquiers, tous les rois de la finance sont bien plus rois que ceux qui sont couronnés ; ils le sont plus dans leur pays, ils le sont encore à l'étranger. Demandez à M. Rothschild qui menace le régent d'Espagne de ne plus secourir ses finances s'il ne renonce à tracasser le consul français à Barcelone ? Comment trouvez vous ce banquier juif qui, du fond de son comptoir, envoie des menaces au royaume catholique, s'il ne suit ses instructions et sa suprême volonté ? Vous croyez peut-être qu'on va repousser son argent et l'envoyer à sa synagogue ? point du tout, on lui donne satisfaction et on prend son argent. En vérité le baron Rothschild devrait s'appeler régent d'Espagne bien plus qu'Espartero. Si celui-là est roi qui en a la puissance : l'argent est donc le roi du monde.

En attendant chaque nation cherche à multiplier ses conquêtes et à s'étendre, met ses diplomates en campagne, se dispute un plus grand degré d'influence dans les cabinets étrangers ; et tous les bulletins de ses victoires par les armes ou les protocoles ont la même conclusion : un *Te Deum*, parce qu'on a gagné un débouché nouveau au commerce et à l'industrie. On dirait vraiment que tout est là. Les autres intérêts sociaux, la religion, la morale, l'humanité et ses vrais biens, personne ne s'en occupe. Eh ! que font la religion et l'humanité à des gens qui ont du coton et de l'argent à vendre ? n'ont-ils pas 100 pour 100 de bénéfice en perspective, c'est d'un intérêt autrement majeur pour ces gouvernants là ! C'est ainsi que l'amour de l'or et le désir des fortunes rapides produit l'égoïsme, sanctionne tous les moyens de succès, dessèche le cœur, et fait inévitablement oublier les seuls vrais intérêts de l'homme. Et quand les gouvernements se sont faits à l'image de leurs financiers et de leurs marchands, ils ne peuvent se souvenir longtemps du devoir que Dieu impose aux dépositaires de sa puissance, et ils deviennent sourds à tous les intérêts qui n'ont pas pour but et fin dernière le commerce et l'industrie. C'est donc un fléau de notre époque que cet excessif développement du commerce et de l'industrie ; et nous applaudissons de plus en plus

aux journaux de ce pays qui s'élèvent courageusement contre le luxe, fruit du commerce, et qui encouragent de tous leurs efforts l'agriculture en ce pays, la source la plus sûre et la plus constante de la richesse véritable ; la compagnie de la moralité chez tous les peuples ; l'asile de la paix, de l'ordre, de toutes les vertus religieuses et morales. Il y a tant d'exemples à l'appui de nos paroles.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Québec, 22 mai 1843.—Mgr. Dollard, évêque élu de Frédérickton (Nouveau-Brunswick) est arrivé en cette ville hier au matin, pour se préparer à la cérémonie de sa consécration épiscopale.

Mgr. l'évêque de Québec part ce soir pour aller visiter le séminaire de Nicolet.

—Le 20 mai, le treizième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Québec, une messe solennelle a été chantée à la cathédrale avec toute la pompe d'usage en pareille occasion. *Journal de Québec.*

*Peinture*.—M. Plamondon vient de terminer un tableau de sa propre composition qui mérite que nous arrétions de-sus l'attention du public et des amateurs de la bonne peinture. Le sujet est "une sainte Lucie priant pour la guérison de sa mère sur le tombeau de sainte Agathe." Pour faire juger de la composition, il est nécessaire que nous donnions brièvement l'histoire de cette sainte que nous prenons dans le bréviaire. Lucie, issue d'une famille distinguée, et fille d'une haute vertu, faisait chaque jour des vœux pour la guérison de sa mère, qui souffrait depuis longtemps d'une maladie du sang ; mais ses ferventes et constantes prières étaient demeurées jusque là sans effet. Un jour il lui fut inspiré d'aller prier sur le tombeau de sainte Agathe. La mère et la fille rendues près du tombeau, priaient avec une grande ferveur, lorsque sainte Agathe apparut à Lucie, lui annonçant la guérison de sa mère, la paix prochaine de l'église, alors en proie à la persécution des empereurs romains, et lui prédisant qu'elle mourrait martyre. C'en est assez pour faire juger de la composition. L'artiste pouvait prendre un autre incident de la vie de cette sainte, son martyre, par exemple. Mais, outre que l'incident qu'il a choisi lui donne l'avantage de raconter, par un seule scène, sa vie entière, il y eût eu, il nous semble, quelque inconvénient à placer une vierge si jeune, si candide, en présence d'un gouverneur romain, et à l'entourer d'une soldatesque féroce. M. Plamondon a donc choisi le meilleur incident de la vie de sainte Lucie. Il faut voir maintenant comment il a exécuté sa composition. La mère de sainte Lucie est agenouillée et tient sa tête dans ses deux mains en même temps qu'elle l'appuie sur le tombeau de sainte Agathe ; plus loin, mais sur le premier plan est aussi à genoux sainte Lucie, et dans une extase de prière ; au dessus du tombeau, apparaît sainte Agathe dans un nuage ; elle montre à sainte Lucie un glaive emblème de son martyre prochain, et un autre ange tient dans ses mains la palme et la couronne du martyre ; derrière la sainte apparaissent dans le lointain, la ville de Catane, et la fumée du mont Etna, car le tombeau de sainte Agathe était situé à quelque distance de Catane, en Sicile. Le groupe, malgré qu'il ne soit formé que de deux personnages, est satisfaisant ; on groupe bien avec trois personnes, mais on groupe difficilement avec deux. Il y a une touchante expression de mélancolie dans ce tombeau et dans cette mère souffrante et priante. L'attitude de la Sainte est belle, et sa figure reflète une douce pitié et le désir ardent de voir s'accomplir le but de sa prière et de son pèlerinage ; la perspective de Catane et du mont Etna, donne de l'air et de la profondeur au tableau. En somme, c'est une charmante scène, pleine de simplicité et de vérité. Quant au coloris, il n'est pas besoin de demander s'il est admirable. Tout le monde connaît la richesse du pinceau de M. Plamondon qui, dans chaque nouveau tableau, étonne toujours, parce que dans chaque nouveau tableau, il semble dévoiler un charme nouveau, une beauté nouvelle. C'est la première composition proprement dite qu'il ait eu à faire. Bien des fois il s'est trouvé dans la nécessité de faire des changements importants dans des compositions, et toujours il a été heureux dans ses essais. Très souvent il a eu à composer le coloris tout entier, comme dans les quatorze tableaux du "chemin de la croix" pour la grande église de Montréal ; et tout le monde sait comme il a plu, comme il a été admiré par la richesse, par la magie de son pinceau, qui, dans chaque tableau, se révélait sous des formes toujours ravissantes. Mais on dira que le coloris et la composition sont deux qualités bien distinctes, et que souvent un grand coloriste est un mince compositeur et un bon compositeur est quelquefois un faible coloriste. M. Plamondon vient aujourd'hui montrer sa composition aux incrédules, à ceux qui jugent de ce qu'un homme peut faire par ce qu'il fait habituellement, lorsqu'on ne lui a pas encore fourni l'occasion de mettre au jour tout son talent. N'est-il pas vrai, en général, que l'occasion fait l'homme distingué, et que, tel qui brille aujourd'hui, fût demeuré dans l'obscurité, si l'occasion favorable ne fût venue lui ouvrir la porte de l'avenir. A trente et quelques années, le plus puissant écrivain de notre siècle n'avait pas la conscience de ce qu'il est aujourd'hui. Il serait à souhaiter que, dans ce pays, on pût payer une composition qui fournit à la poésie, à l'imagination brillante d'un peintre, un sujet fécond, digne de son talent, et alors on pourrait juger de tout le mérite de notre artiste.

Canadien.

—Le 26 mai, pendant l'office du soir à la cathédrale, un grand désordre a été causé par un fanatique d'impiété, qui lança des pierres dans l'église

GINATIION

par les fenêtres du côté de la rue de Buade. Au bruit qu'elles firent, l'alarme se répandit parmi les fidèles; les uns crurent que l'église était attaquée par un attroupement d'orangistes, d'autres que les jubés s'écroulaient, d'autres que c'était un tremblement de terre. Il fut poussé des cris de désespoir, un homme sauta par la fenêtre dans le cimetière; et dans le mouvement général qui se fit vers les portes, beaucoup de personnes faillirent être écrasées et plusieurs femmes et enfants perdirent connaissance.

L'individu cause de ce désordre fut aussitôt arrêté par la police et conduit en prison. Il a été mené ce matin au bureau de la police et condamné à deux mois de travaux forcés, au pain et à l'eau. Le malheureux a montré le plus grand sang-froid, et a déclaré se nommer James Hallford, natif du comté de Lougford en Irlande, et avoir servi quatre années dans le 94<sup>e</sup> régiment. Débarqué à Québec en 1838, il serait parti aussitôt pour les États-Unis, et il les aurait tous parcourus à l'exception de trois. Il a dit qu'il n'avait aucune religion, et qu'il ne connaissait pas l'homme qu'on appelait Dieu; ajoutant qu'il ferait encore la même chose au sortir de la prison; qu'il ne se souciait pas quelle église c'était, et qu'il y avait trop d'églises. *Canadien.*

## FRANCE.

—La reine des Français et les princesses ont assisté à l'éloquente prédication des trois heures d'agonie à Saint-Roch, par M. l'abbé Dupanloup. On remarquait dans le banc-d'œuvre plusieurs ministres, M. le maréchal Soult, M. Martin (du Nord), M. de Barante, etc.

Le jour de Pâque, M. Dupanloup a encore prêché dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, aux exercices du soir de l'archiconfrérie.

—On se formerait difficilement une juste idée de l'influence des fidèles dans les églises, le jour du Vendredi Saint. A Saint-Sulpice, où M. l'évêque de Nanoy a prêché le soir la Passion, avec la plus entraînant éloquence, quand l'immense auditoire, profondément ému par cette parole si pathétique, s'est levé pour recevoir la bénédiction que le prêtre a donnée avec le crucifix, on se croyait reporté aux plus beaux jours de piété et de ferveur.

—A Notre-Dame, le jour de Pâque, à sept heures et demie du matin, une communion générale a clos, comme l'année dernière, la retraite préchée aux hommes. La sainte messe a été célébrée par M. l'abbé de Ravignan. La grande nef étoit pleine: près de trois mille communions s'y tenaient dans l'attitude du recueillement le plus profond. Le pain céleste leur a été distribué à la fois par M. l'Archevêque et par l'apôtre associé en ce moment aux consolations du pasteur, dont il a voit si bien servi le zèle. Il seroit difficile de peindre l'émotion qui s'est emparée des spectateurs placés dans les nefs latérales et jusque dans les galeries. Plusieurs ont versé des larmes. C'étoit en effet un beau spectacle aux yeux de la foi, que cette double file d'hommes qui, pendant une heure, sont revenus de la table sainte, les mains jointes, le front baissé, avec la modestie d'une première communion. Oh! Paris compte plus de justes qu'on ne pourroit croire: il y en a voit là de toutes les classes éclairées de la société; de nombreux élèves de l'École polytechnique et de l'École normale s'étoient associés à ce grand exemple, qui, nous le savons, a ramené plus d'un pêcheur à Dieu. Pâque remue donc encore bien des cœurs dans la vieille capitale de saint Louis! Dans les autres églises la table sainte a été environnée aussi, depuis huit jours, par bien des jeunes gens et des hommes de toutes les conditions. On entend parler de conversions nombreuses.

—M. Bouchy, curé de Courbevoie, avoit demandé aux colonels du 17<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère de permettre à leurs soldats d'entendre la passion le Vendredi saint. L'église étant trop spacieuse pour recevoir à la fois les deux régiments, le 17<sup>e</sup> a été invité pour une heure, et le 2<sup>e</sup> pour quatre heures. Une demi-heure à l'avance, l'église étoit pleine, et les soldats se pressaient en foule aux portes du temple. M. l'abbé Laroque, aumônier des Invalides, eut bientôt captivé l'attention de son auditoire. M. le curé a ensuite pris la parole, et il a terminé son allocution en engageant les soldats à venir s'agenouiller au pied de la croix. M. le général Hequet s'est levé le premier; et tous, sous-officiers et soldats, se sont enpressés de le suivre.

—Le *Globe*, parlant de la communion générale qui a eu lieu, le jour de Pâque, à Notre-Dame, rapporte ces paroles de M. l'abbé de Ravignan:

« Cette multitude, pressée autour de la chaire sacrée, sous ces antiques voûtes, est la protestation la plus énergique contre le philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Puis il ajoute:

« Et l'on ne sauroit dire, comme on l'a tant de fois répété, que cette religion est la religion des faibles, des ignorans et des vieillards. Ces objections tombent en présence de la foule qui se pressoit hier dans la vieille basilique; car ces hommes pieusement réunis étoient des militaires, des gens du monde bien connus, des membres de l'Institut, des légionnaires, des médecins, des élèves de l'école polytechnique, des élèves en médecine, des élèves de l'école normale, etc., jeunesse studieuse, à laquelle on ne dénierait probablement ni le savoir, ni l'intelligence, et à laquelle personne, sans doute, n'avoit caché les doctrines du dernier siècle. Libre de choisir entre les maximes désespérantes du scepticisme et de l'erreur ou les consolations de la vérité, elle est entrée franchement dans les antiques voies du catholicisme, et nous l'en félicitons. Nous en félicitons plus encore le pays, car cette génération nouvelle, ramenée nécessairement à des pensées d'ordre et d'honnêteté par les principes évangéliques, se répandra dans toutes les parties de la France; c'est elle qui doit peupler les universités, les facultés, les

cours judiciaires, l'armée, le barreau, et elle ne peut marquer d'y répandre de salutaires idées, avec l'irrésistible influence du savoir uni à la vertu. »

—Un jeune sergent de la légion étrangère, originaire de Bruxelles, et qui revenait d'Afrique avec son congé de libération, se trouvant de passage à Tarascon, fut obligé d'entrer à l'hospice. Les Sœurs vouées au service des malades lui proposèrent, suivant leur pieuse habitude, le baume salutaire qui console ceux qui souffrent. « Je suis protestant, » dit-il. Toutefois l'exemple d'un militaire catholique, arrivé en même temps que lui à Tarascon, fit sur lui une vive impression. Les dames de l'hospice, sans le presser davantage, ne manquaient pas, tout en lui prodiguant leurs soins, de faire ressortir, à ses yeux, les sublimes doctrines de la foi catholique. Bientôt le malade consentit à entrer en relation avec un prêtre, dont les instructions achevèrent ce que la grâce avait commencé. Le 5 avril, le sous-officier fit abjuration entre les mains de M. le curé de Tarascon. Il répondit avec un accent de conviction bien marquée à toutes les demandes du Rituel et prononça sa profession de foi d'une manière ferme et modeste. Après que M. le curé lui eut conféré le baptême, il célébra la messe et lui fit faire sa première communion. Les sœurs de l'hospice accompagnèrent leur protégé à la table sainte, et quelques personnes se joignirent à elles.

—M. Villemain vient de destituer un professeur d'histoire du nouveau collège royal de Mâcon, dont l'enseignement étoit notoirement anti-chrétien. Cette mesure mérite tous nos éloges. *Ami de la Religion.*

## ANGLETERRE.

—M. Beed, curé anglican de Tynemouth, a fait, dans son sermon du premier dimanche de Carême, allusion à ce saint temps de pénitence. Il a réprouvé le relâchement qui s'est introduit parmi les membres de l'Eglise anglicane dans le siècle dernier et dans celui-ci, et il a énergiquement invité ses paroissiens à retourner aux pieuses pratiques de leurs ancêtres. Le prédicateur a parlé en termes pleins de convenance de l'usage du jeûne observé par les catholiques, et engagé ses auditeurs à suivre leur exemple. Depuis le mercredi des Cendres, les prières ont été récitées chaque matin dans l'église de Tynemouth, ce qui ne s'étoit jamais vu auparavant. M. Beed, malgré les répugnances de quelques personnes influentes de sa paroisse, et les attaques dont il est l'objet de la part des dissidens, paraît déterminé à marcher dans la voie où il est entré.

## INDES.

—Le vicaire apostolique de Madras désire un renfort d'auxiliaires dans l'intérêt de son vaste vicariat. Il s'est, dit-on, adressé à l'ordre des Oblats, pour quelques prêtres et quelques frères laïques. Ceux-ci seraient destinés à enseigner aux enfans orphelins les arts mécaniques.

## NOUVELLES POLITIQUES.

## CANADA.

—La municipalité du District de Prince Edward, (C. O.) ayant présenté une Adresse à Son Excellence le gouverneur général dans laquelle elle parlait de sa loyauté exclusive, mot qui a si longtemps fait fortune ici, reçut la réponse suivante:—« J'aurois été plus satisfait, répond Sir Charles Metcalfe, « si vous vous fussiez abstenus dans votre Adresse de mettre la loyauté des autres en question. De semblables imputations injurieuses partent de l'esprit de parti, tendent à exciter des sentimens d'hostilité réciproque et à empêcher cette harmonie qu'il est si désirable d'établir dans l'intérêt général. »

Si les prédécesseurs de Sir Charles Metcalfe eussent toujours accueilli ainsi les hypocrites prétentions de loyauté exclusive de la faction, le pays ne fût pas tombé victime de cette poignée de mi-érables qui l'ont pillé, brûlé, décimé par l'exil et l'échafaud, toujours par *loyauté!* Ce mot, dans leur bouche, est synonyme de haine et de fanatisme contre les canadiens.

Par rapport au siège du gouvernement Son Excellence ajoute:—« Cette question est toujours sans solution; le gouvernement de Sa Majesté la déterminera sans doute quelque jour, et jusqu'à ce que ce jour arrive il serait prématuré de ma part d'en rien dire. »

Il n'est donc pas encore sûr que nous serons condamnés à aller mourir à King-ton! *Aurore.*

—On lit dans la *Ménérve* du jour de l'Ascension:

Nous apprenons que plusieurs messieurs, qui ont complété leur examen, doivent recevoir le degré de Docteur en Médecine, dans la salle de l'Université du Collège McGill, à la montagne, vendredi, le 26 de ce mois, à 2 heures de l'après-midi. Cette cérémonie doit être publique, et comme c'est le premier acte officiel de cette institution qui aura eu lieu dans son enceinte, il sera prononcé plusieurs discours propres à la circonstance, et sur l'éducation en général. Le jour fixé pour la graduation, par les règles du Collège, qui est le 25, se trouvant fête d'obligation cette année, la cérémonie a été remise au jour suivant. (1)

—Les cloches destinées, non pas à la cathédrale catholique comme l'ont annoncé quelques journaux d'hier, mais à l'église paroissiale ont été débarquées au port hier. Elles ont été fondues à Londres et sont, dit-on, comme on peut le croire, d'une très belle exécution. Il y en a dix, et elle sont arrangées de manière à faire une harmonie parfaite. Ainsi Montréal n'aura bientôt sous ce rapport rien à envier aux plus grandes villes de ce continent. (2)

—Il est arrivé un grand nombre de vaisseaux depuis notre dernière publication. Le chiffre des arrivages excède maintenant de beaucoup celui de l'année dernière à la même époque. *Canadien.*

[1] Les journaux catholiques seraient sagement d'imiter les présidents de ce collège qui sont protestans, et de ne point travailler ni sortir un jour de fête d'obligation.

## V A R I E T É S .

Dans son *Histoire des Insectes*, Newman cite le fait suivant comme le plus curieux de l'histoire des fourmis ; il pourrait servir d'argument aux partisans de la traite des noirs.

" Il y a une espèce de fourmis, dit Newman, qui a l'habitude de s'emparer des ouvrières d'une autre espèce, de les forcer de travailler pour leur communauté, de les traiter enfin complètement comme des esclaves. Les fourmis ravisseurs sont, d'après les observations que j'ai faites jusqu'ici, d'une couleur rouge ou pâle ; mais les esclaves très noirs, ainsi que les indigènes africains, victimes de la traite. Le temps que les fourmis ravisseurs mettent ordinairement à capturer leurs esclaves, dure six semaines et ne commence jamais avant que les fourmis mâles et femelles ne soient près de sortir de l'état de chrysalide ; de cette manière, les ravisseurs n'empêchent point la propagation de l'espèce. Cette prévoyance semble être dans leur instinct.

" Lorsque les fourmis rouges se préparent à une expédition de brigandage, elles envoient des espions pour découvrir les lieux où campe une tribu des noirs. Aussitôt que les espions en ont trouvé une, ils retournent pour en donner avis. Peu après, l'armée des fourmis rouges se met en marche, précédée d'une avant-garde qui est fréquemment relevée. Celles des fourmis qui forment cette avant-garde ne s'avancent qu'à une petite distance, s'arrêtent ensuite, laissent passer le corps principal et se mettent alors à l'arrière-garde, pendant que d'autres vont occuper leur place.

" L'avant-garde n'est ordinairement composée que de huit ou dix fourmis. Arrivées près de la colonie des fourmis noires, elles se dispersent et battent l'herbe et les broussailles. Ont-elles enfin atteint la colonie, elles commencent vivement l'attaque. Les sentinelles noires se défendent ; un combat s'engage où les assaillants sont souvent tués. La nouvelle de l'attaque parvient promptement au fond des retraites, et des milliers de noires s'avancent aussitôt. Les fourmis rouges se concentrent et une bataille générale a lieu ; elle se termine ordinairement par la défaite des noires, qui prennent la fuite aux fonds les plus cachés de leurs nids. Le pillage commence ensuite. Au moyen de leurs fortes mâchoires, les fourmis rouges déchirent les parois des collines qui couvrent les habitations des fourmis noires et se jettent au cœur de la citadelle. Quelques minutes après, chacun des brigands revient chargé de la chrysalide d'un travailleur noir, dont il s'est emparé."

" Ainsi chargées de leur butin vivant, les fourmis rouges se retirent, dans le meilleur ordre, elles traitent les chrysalides ravies comme leur propre progéniture, et les ouvrières captives, aussitôt qu'elles se sont développées, servent la communauté avec zèle et bonne volonté. Elles nettoient les nids, font le service, vont chercher la nourriture, élèvent et nourrissent les larves, portent les chrysalides au soleil et font tout ce qu'exige le bien de la colonie."

Voici la copie littérale d'un certificat délivré à un cloutier par le maire d'une commune de la Moselle : " Laissez entrer à L..... le sieur..... avec 150 kilog. de clous qui ont été fabriqués chez lui sur un tonbereau avec un cheval.

Quels sont vos noms ? demande M. le président de la 6<sup>me</sup> chambre correctionnelle à un vieux bonhomme à barbe grise, dont le chef est couvert d'un sale bonnet noir et le corps entortillé dans une veste en haillons de couleurs variées.

Le bonhomme : Je m'appelle François Pille depuis 74 ans, sans vous commander et pour vous servir.

— Quelle est votre profession ?

— J'en ai deux au lieu d'une..... une de jour et l'autre de nuit... de nuit, je chiffonne, pour vous servir... de jour, je vends des allumettes chimiques allemandes, fabriquées à l'uteaux, près Paris... un sou le paquet et deux sous la boîte... à l'essai, à l'épreuve.....

— Vous avez une troisième profession, c'est celle de mendiant.

— Jamais... jamais ! Voilà la preuve.

Le vieux Pille tire de sa poche une boîte d'allumettes chimiques.

— Mais cela ne prouve pas que vous n'avez pas demandé l'aumône. Un agent vous a vu... il vous avait averti plusieurs fois..... Il a dû enfin vous arrêter.

— Voulez-vous que je vous dise ? Eh bien ! oui, j'ai mendié une fois... mais c'est par honneur et par bonté... l'humidité avait gâté mes allumettes... elles étaient enrhumées... elles ne prenaient pas plus que mon couteau... Ne voulant pas tromper mon public, en lui vendant ces allumettes chimiques, j'ai mieux aimé demander un sou ou deux.....

— Mais c'était un délit.

— Je ne dis pas non... mais moi, je suis un honnête vieux, voyez-vous !

Le tribunal condamne le vieux Pille à 24 heures de prison, et ordonne qu'il sera conduit au dépôt de mendicité.

Pille : A quoi, condamné ?... à 24 ans !... pour deux sous !... 24 ans et 74... Comme ça je sortirai donc à 98 ans... à 100 moins deux !... ah, ben !

L'audancier : Rassurez-vous... vous n'êtes condamné qu'à 24 heures...

Pille : Ah, bon ! bravo ! ça me va... le temps est beau mes allumettes vont sécher... ça me va : merci.

Le vieux bonhomme sort clopin-clopat de l'audience : en croit voir s'éloigner le vénérable mendiant des *Burgaves*.

Il y a gros à parier que Leblond n'est pas nérophile, et en voici la preuve : il est prévenu d'outrages envers un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions et M. le président lui demande ce qu'il a à dire pour sa défense.

Leblond. — J'ai pas manqué à un soldat militaire, je le nie.

M. le président. — Vous avez insulté un invalide en faction, et conduit au poste, vous avez insulté le chef du poste en l'appelant mauvais pioupion.

Leblond. — D'abord et d'un fait distinguer. J'ai été soldat, soldat français, et je sais ce qu'on doit à la gloire militaire, suffit, c'est clair, je suis n'y conformer. Mais un invalide, un vieil invalide, c'est plus du militaire, c'est rentré dans le civil. Comme vieux homme je respecte l'invalide, il a peur lui le dôme des Invalides, son caractère et la marmite des invalides, mais ce n'est pas un militaire.

M. le président. — Celui que vous avez insulté faisait un service militaire ; il était en faction.

Leblond. — J'ai eu l'honneur de vous exprimer respectueusement que j'ai été militaire, j'ai été en Afrique, je connais les affaires et les factions. Or, l'homme en question montait la garde devant un tas de pavés, une lanterne au bout d'un bâton, et cinq ou six demoiselles qui étaient miées en tas les unes sur les autres, de pauvres.

M. le président. — Vous deviez respecter un vieux soldat, votre faute est encore plus impardonnable si vous avez même servi.

Leblond. — D'ailleurs l'invalide était noir, et les mauriciens ne sont pas Français, jamais je n'entendrais de cette oreille-là. Le Français est blanc, et je ne dois honnêtement qu'au français. Tel que vous me voyez, je ne peux pas souffrir les noirs.

M. le président. — Qu'avez-vous à dire sur les insultes adressées par vous au sergent du poste.

Leblond. — Qu'on me montre la loi qui punit le mot *Pioupion*. La charte ne reconnaît d'injures que celles qui est dans le dictionnaire. Qu'on me montre *Pioupion* dans le dictionnaire.

Le tribunal condamne Leblond à 5 jours d'emprisonnement.

Leblond. — La Charte est violée ! Raison de plus que je ne peux pas souffrir encore moins les mauriciens de noirs.

Célestin Châtillard rentrait en ville, après un copieux déjeuner avec des camarades à la Roche de Cancale de Bercy. Châtillard, rond comme une petite pomme, paraissait dans la crotte les festons les plus capricieux. — Châtillon, qui accompagnait ses évolutions de chansons analogues, arrive jusqu'au pont d'Austerlitz. Devant lui, marchait une escouade de sapeurs-pompier, qui, par un privilège dévolu aux militaires en détachement, passe devant le péager sans acquitter la contribution voulue. Châtillard s'avance à leur suite, et ne fait pas le moindre geste de la main au gousset. " Monsieur ! s'écrie le vétéran préposé à la garde du pont, vous oubliez de payer ? " L'ouvrier continue sa marche, toujours chantant. " Monsieur ! Monsieur ! dit de nouveau l'invalide, vous n'avez pas payé ! "

L'ivrogne s'arrête, se retourne, et répond : " Eh ! et ceux-là, qui sont devant moi, est-ce qu'ils ont payé, eux ? — Mais c'est différent, reprend le préposé : vous voyez bien que ce sont des pompier. — Eh bien ! et moi, donc, qu'est-ce donc que je suis ? est-ce que je ne suis pas un pompier aussi ! Je suis trois cent millions de fois plus pompier qu'eux ! Je suis le roi des pompier !... Bonjour, l'ancien !... Vive l'empereur ! " Et voilà Châtillard qui continue sa route, sa chanson bachique et ses entrechats. — Malgré sa jambe de sapin, l'invalide court après l'ouvrier ; alors Châtillard ; criant plus fort, appelle à son aide les pompier. " A moi, camarades, s'écrie-t-il ; à moi, pompier ! Venez au secours d'un ami, d'un pompier comme vous, à qui l'on veut faire une avarie ! " Les soldats s'arrêtent, rétrogradent, et se font expliquer ce dont il s'agit. L'invalide raconte ce qui s'est passé. C'est juste ! c'est bien ça ! s'écrie Châtillard... Ce vieux déformé vous a dit la chose... Je vous offre de le flanquer à l'eau. Ca va-t-il ! A l'eau le volé !... Pas n'est besoin de dire que le vétéran ne fut nullement jeté dans la Seine ; mais l'ivrogne fut jeté au poste, où il fit un tel tapage, qu'il fut jeté au violon. Là, il vociféra, jura, insulta toute la garde, brisa tout ce qu'il put. Enfin il s'endormit.

Aujourd'hui, bien réveillé, bien dégrisé il comparait devant la police correctionnelle sous la prévention d'outrage à des agents de la force publique.

M. le président. — Convenez-vous, Châtillard, des faits qui vous sont reprochés. — Châtillard. — C'est égal, faire venir un homme devant l'échafaud pour un sou, c'est bien petit de la part du gouvernement.

M. le président. — Ce n'est pas pour le sou que vous n'avez pas payé que vous êtes ici ; c'est pour injures et pour tapage. — Châtillard. — Un homme comme moi !... je pourrais vous montrer ma décoration de juillet ; mais on n'a pas voulu me la donner... c'est encore une vilénie du gouvernement.

M. le président. — Encore une fois, je vous demande si vous convenez d'avoir injurié la garde, et d'avoir tout brisé dans le violon où l'on vous avait renfermé. — Châtillard. — Laissez donc !... tout ça c'est l'embellissement de la chose... Ca n'est pas pour ça qu'on m'a amené ici, c'est pour le sou du pont.

M. le président. — Dites donc que vous étiez ivre et vous n'avez souvenez de rien de ce qui s'est passé. — Châtillard. — Possible !... Toute la semaine je suis typographe, le lundi je suis soulographe... C'est mon éducation.

Le tribunal condamne Châtillard à 10 jours d'emprisonnement et 10 francs d'amende. — Châtillard. — Ah ! c'est comme ça ! Eh bien ! je ne suis plus Français, j'abdique !

Un enfant de 13 ans, Philippe Vatelot, était traduit, il y a huit jours, devant la police correctionnelle sous la prévention de vagabondage. Ce petit malheureux, après avoir perdu son père et sa mère, était venu à Paris seul et sans argent pour y trouver son oncle. Mais à l'exemple de Lafontaine, qui était revenu de Château-Thierry sans voir sa femme, parce qu'elle était au sermon, Vatelot, ne trouvant pas son oncle, s'était lancé dans les rues de Paris, et le soir même était arrêté couché sur la voie publique. La cause avait été remise à huitaine pour assigner l'oncle du petit vagabond.

Cet homme se présentait aujourd'hui devant le tribunal. Son aspect excite un murmure confus. En effet, il est impossible de rien voir de plus parfaitement laid que ce pauvre diable ; l'imagination réunie de la poésie et de la peinture ne pourrait créer un type plus complet de monstruosité...

Mais Vatelot, à l'instar du pauvre sonneur de cloches de l'opéra d'*Esmeralda*, peut dire, lui aussi :  
Noble lame,  
Vil fourreau,  
Dans mon aine  
Je suis beau.

Vatelot, avant de répondre aux questions d'usage que lui adresse M. le président, s'approche du banc des prévenus, où le petit Philippe est assis insoucieusement, et il le serre dans ses bras, en lui disant : " C'est donc toi qu'on me neveu ? Sois le bienvenu garçon. C'est la première fois que je te vois ; mais c'est égal, je te reconnais... c'est toute la figure de mon pauvre frère. Ne pleure pas je vais t'emmener. "

Philippe, qui ne pense nullement à pleurer, reçoit ces démonstrations avec indifférence.

M. le président : — Vous réclamez cet enfant ?

Vatelot : — Je crois bien... mon neveu ! Le fils de mon frère ! J'ai déjà quatre enfants... ça m'en fera cinq.....

M. le président : — Quel est votre état ?

Vatelot : — Je suis carreleur de souliers... je gagne mes 50 sous par jour. Nous en avons assez pour nous cinq, mes mièches et moi ; nous en ferons assez pour six. Nous prendrons un peu sur notre part pour que le neveu ait la sienne.

Le tribunal renvoie Philippe Vatelot de la plainte et ordonne qu'il sera rendu à son oncle.

Pendant que M. le président de la 6<sup>e</sup> chambre interroge un jeune délinquant de quinze ans environ, prévenu du délit de vagabondage, on remarque dans la partie reculée de l'auditoire, à demi caché par la porte d'entrée, un homme d'une haute stature qui fond en larmes. A ses longues moustaches, au sou qu'il prend de se mêler à la foule, de cacher sa décoration, on reconnaît avec un douteux intérêt un vieil officier, condamné à la honte de paraître en justice comme civilement responsable des faits de son enfant. Hérogisippe Conard U... a déjà bien des fois déserté de la maison paternelle, et le jour où il a été arrêté à la halle, en société de rôdeurs de nuit, il y avait plus d'une semaine que son père ignorait ce qu'il était devenu.

Après avoir paternellement rappelé au jeune Hérogisippe tout ce que sa conduite a de blâmable, M. le président fait avancer le vieux soldat, et lui demande s'il est encore une fois dans l'intention de réclamer son enfant. Les sanglots empêchent longtemps le père de répondre. On voit qu'il fait vainement appel à sa vieille énergie ; il reste la tête baissée, sans parole et sans mouvement, tandis que d'abondantes larmes vont mouiller sa moustache blanche.

" C'est impossible, Messieurs, c'est impossible, dit-il enfin. Je n'ai que lui, et je suis condamné à l'abandonner à votre justice. (Après une longue pause.) J'ai tout tenté, tout essayé ; je n'ai rien pu faire de lui. (Se tournant vers Hérogisippe qui baisse la tête et reste immobile.) Malheureux enfant ! crois bien que je souffre plus que toi de l'abandonner aux sévérités de la justice. Mais c'est devenu pour moi une cruelle nécessité. Cependant je te ne maudis pas encore. Tâche de supporter avec courage le châtiement qui t'attend ; essaie de revenir au bien, et, ta peine subie, mes bras te seront ouverts. "

M. le père cache son visage dans ses deux mains, fend la foule et disparaît. L'auditoire est en proie à une vive émotion. Le tribunal acquitte le prévenu, en décidant qu'il a agi sans discernement, et ordonne néanmoins qu'il sera renfermé pendant quatre ans, dans une maison de correction.

Tout représentant qu'il est en tout petit de la patrie des marmottes, le ramonneur Brouillet a un air des plus futés. Il a fort bien compris, à dix ans, tout le parti qu'il peut tirer de l'indulgence du tribunal devant lequel il est cité pour mendicité, et toute la pitié qu'inspirera sa misère. Aussi est-ce avec le diapason moitié guillemet, moitié cailin, avec lequel il est dans l'habitude de demander un petit sou aux passans, qu'il répond aux questions de M. le président.

« Voilà, dit-il, mon beau Monsieur, comment que ça m'a arrivé. J'ai demandé un petit sou pour un gâteau. Depuis le beau temps, le ramonage va guère. Je n'avais fait qu'une cheminée de six sous, et j'avais acheté deux gâteaux. N'osant pas rentrer chez le maître avec quatre sous, j'ai demandé un pauvre petit sou, et on m'a mis en prison (il se met à pleurer). Je voudrais bien ne plus être dans cette vilaine maison [il sanglote]. Les autres partent dimanche pour retourner au pays, et, si vous me laissez aux Madelonnettes, je ne pourrai pas aller voir maman. »

M. le président : Est-ce que, quand vous ne rapportez pas d'argent votre maître vous bat ou ne vous donne pas à manger ?

Le petit Brouillet : Oh que nenni da ! Le maître est un bon enfant ; il ne bat jamais et donne à manger du bon pain.

M. le président : Pourquoi alors avez-vous dépensé l'argent que vous aviez gagné ?

Le petit Brouillet : C'est que, voyez-vous, mon bon monsieur, j'aime bien les gâteaux aux pommes. Mais je ne le ferai plus, bien sûr, si vous me laissez partir au pays.

Deux braves Savoyards, l'un jeune, l'autre vieux, se présentent à la barre, et déclament le petit Brouillet.

M. le président, au plus jeune : Vous êtes, vous, cité comme civilement responsable : quel âge avez-vous ?

Le jeune Savoyard : J'ai bientôt dix-neuf ans ; c'est moi qui suis le maître. J'en ai bien soin, du petit, même que je l'emmène au pays, si vous voulez bien le permettre.

M. le président, à l'autre Savoyard : Et vous, qui êtes-vous ?

Le témoin : Moi, je ne suis rien ; je suis du pays, et je pars avec eux. Je suis venu parce que le neveu n'osait venir ici tout seul.

M. le président : Au lieu d'avoir soin de ces enfans qu'on vous confie, vous les envoyez mendier. Vous êtes ici les seuls coupables.

Le vieux Savoyard : Oh ! sainte bonne Vierge Marie ! est-ce que vous allez nous faire tous prisonniers ?

M. le président : Non pour cette fois ; le tribunal vous pardonne à tous ; mais n'y revenez plus !

Les deux Savoyards : Oh ! n'ayez pas peur ! Dimanche en route pour le pays.

Le petit Brouillet : Oh ! que c'est donc joli ! et ioup la Catharina ! Je vais aller voir maman.

Il y a quelques jours, un jeune baronnet anglais, épris de la littérature tant soit peu hardie d'un romancier français, voulut lui faire une visite. Il se rendit rue du faubourg Saint-Honoré, et là, après s'être arrêté sous un numéro indiqué, l'enthousiaste insulaire s'adressa au portier : « M. Eugène Transpire, s'il vous plaît ? » Le portier, fort certain de n'avoir jamais tiré le cordon à un monsieur de ce nom, répondit par un grognement qui mit l'Anglais en fureur.

Et celui-ci de crier de plus belle : « M. Eugène Transpire, s'il vous plaît ? » Nouveau grognement et nouvelle fureur prolongée au milieu de laquelle les interlocuteurs ne comptaient qu'une chose, c'est qu'ils allaient se montrer les deux poings, lorsque survint un monsieur, apparemment versé dans l'étude des synonymes français. Après quelques explications, il comprit que l'Anglais demandait tout simplement M. Eugène Sue.



ARCHITECTURE,  
SCULPTURE ET DORURE.



Le Soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier ; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.

LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,

Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de  
LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE,  
LITTÉRATURE, &c &c. &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

TRAITÉ DE

Petit Volume nouvellement imprimé avec des bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-À-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

COLLEGE

DE

SAINT-VINCENT ;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, seront parties du cours d'enseignement ; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire ; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne feront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable ; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être adressée. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion. Outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

MGR. WHELAN,

Evêque de Richmond,

ou aux

Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊQUE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.